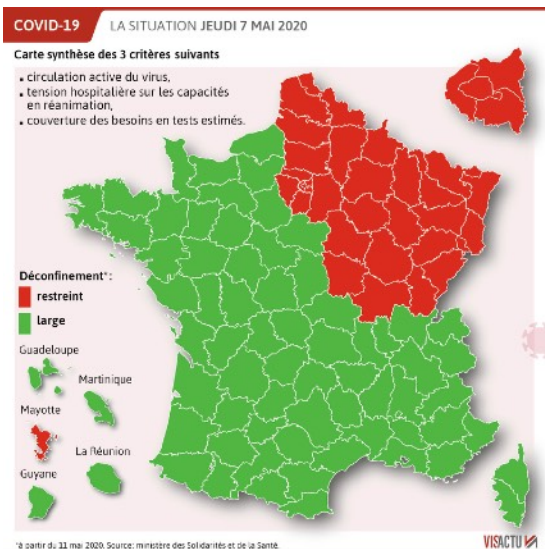


La Newsletter des Bruyères

Le Collège les Bruyères à l'heure du déconfinement

Cette *newsletter* vous permet de trouver les dernières infos du Collège mais elle ne se substitue pas à oZe...



A quand le retour au Collège?

Comme annoncé par le Ministère de l'Education Nationale, le retour au collège se fera de manière progressive pour les élèves de 6e et 5e.

Trois possibilités de reprise ont été évoquées: l'accueil des 6e et 5e, ou des 6e à la 3e avec moins de présence élèves au collège en raison des procédures sanitaires à respecter, ou le report de la reprise soumise à la décision du Premier

Ministre (informations à venir à la fin du mois de mai).

Le Département des Hauts-de-Seine a été classé rouge en raison d'une circulation élevée du virus. Ainsi, la reprise des cours ne se fera pas à partir du 18 mai. Une attestation de non réouverture de l'établissement à destination des employeurs est disponible sur la plateforme Oze. **Le travail scolaire continue donc à distance comme précédemment avec assiduité.**

Dans l'attente d'une date de reprise, les équipes du Collège préparent activement les conditions d'accueil des élèves, dans le respect du protocole sanitaire national publié le 29 avril (*voir verso*) et après avoir sondé les familles sur un éventuel retour de leur(s) enfant(s) en classe.

Il est plus que jamais essentiel d'adopter les gestes barrières et la distanciation physique afin de limiter la propagation du virus.

**SE LAVER LES MAINS
REGULIEREMENT**



**TOUSSER ET ETERNUER
DANS SON COUDE**



**UTILISER DES MOUCHOIRS
A USAGE UNIQUE**



Flashmob des gestes barrières

L'équipe d'EPS a trouvé à une manière ludique d'initier les élèves aux gestes barrières: créer une flashmob!



Les Instants Poétiques

Retrouvez sur oZe des extraits de poèmes choisis par Mme Collard et ses élèves.



Jo. Hoestlandt

L'auteur jeunesse qui concourt pour le prix *Tatoulu* a écrit aux collégiens des Bruyères (courrier disponible sur oZe).

Le protocole sanitaire en quelques mots...

Le CHSCT du collège s'est réuni mardi 12 mai pour valider son protocole sanitaire.

Les mesures prises par le Collège les Bruyères pour la réouverture de l'établissement se basent sur le **protocole sanitaire national**, disponible sur le site de l'Education Nationale.

La **capacité d'accueil sera assujettie à la capacité de satisfaire les conditions sanitaires** (nombre d'encadrants, nombres d'agents de service...).

ACCUEIL DES ELEVES

Le retour des élèves se fera sur la base du **volontariat** mais les équipes éducatives pourront conseiller aux parents d'envoyer leur enfant au Collège. Le nouvel emploi du temps, qui n'apparaîtra pas sur le cahier de texte oZe, sera basé sur des **demi-journées alternées**: les élèves de 6e auront cours le matin et les élèves de 5e, l'après-midi, à raison de deux demi-journées par semaine. Chaque groupe-classe sera composé de **12 élèves** qui seront accueillis tous les 1/4 d'heure afin de limiter le brassage des élèves.

Le **port du masque et la pratique des gestes barrières seront obligatoires**. Les élèves devront être munis de leurs effets personnels, aucun échange entre élèves ne sera possible.

ACCES A L'ETABLISSEMENT ET CIRCULATION

Les parents s'engagent à **prendre la température** de leur enfant avant son arrivée au collège et à informer la direction de toute suspicion de Covid-19.

Le parvis devant le collège sera clairement délimité afin de faciliter l'**entrée progressive des élèves** dans le respect de la distanciation



physique. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des élèves pour une désinfection systématique des mains. **Aucune personne extérieure ne sera admise à l'intérieur du collège.**

Au sein du collège, un **sens de circulation** et une **signalétique claire** seront mis en place. Une **salle de classe aménagée**, désinfectée et équipée en gel hydro-alcoolique, sera **attribuée à chaque groupe classe** afin de limiter les déplacements.

DEMI-PENSION ET PAUSE

Afin d'assurer le nettoyage et la désinfection des locaux, **la demi-pension sera fermée.**

Pendant les pauses, les élèves seront **pris en charge** soit par les AED soit par l'**équipe d'EPS**, dans le respect des règles sanitaires.

CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE

Les professeurs rappelleront régulièrement les gestes barrières et proposeront un **travail d'accompagnement et de remédiation** auprès des élèves, et cela en complément du travail à distance.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION SE RÉSERVERA LE DROIT DE REFUSER L'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT À UN ÉLÈVE NE RESPECTANT PAS LES RÈGLES SANITAIRES.